

Du peuplier pour l'avenir

Mettre fin à la crise du peuplier.

Notre quotidien est entouré de bois de peuplier (boîtes de fromage, contreplaqué...). Cet arbre fournit un matériau écologique à une filière capitale dans notre pays. Pourtant il est en pleine crise depuis plusieurs années. Pourquoi? Comment l'enrayer? Le CRPF étudie plusieurs solutions, dont certaines à destination des propriétaires.

marqué (perte de 17 000 ha en 20 ans). En cause notamment:

- les prix actuellement bas (dus à une surproduction momentanée) qui n'incitent pas les propriétaires à reboiser,
- la mauvaise image des plantations: leur caractère artificiel tend à leur imputer de nuire à la biodiversité et dénaturer les paysages.



C. Pompoignac CRPF JFC © CNPF

Les plantations de peuplier ont réduit de ¾ en 20 ans.

Production menacée

La France est le 1^{er} producteur européen de peuplier. La filière représente 20 000 emplois. Elle produit:

- déroulage (66%) destiné à l'emballage léger (46% - cagettes, bourriches, boîtes de fromage...) et au contreplaqué (20%),
- sciages (24 %): caisserie, palettes, literie et construction.

Mais en 20 ans les plantations ont **réduit de ¾** (2,3 à 0,6 millions de plants/an). Cette chute met en péril l'approvisionnement des industries de transformation.

En régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire les peupleraies couvrent 43 000 ha avec une récolte bois d'œuvre de 215 000 m³/an. Le déficit de renouvellement y est particulièrement

Plantations à faciliter

Le projet du CRPF⁽¹⁾ vise à renouveler les peupleraies pour:

- maintenir les filières industrielles locales,
- intégrer les enjeux environnementaux et paysagers, essentiels pour le Val de Loire patrimoine mondial de l'UNESCO,
- réhabiliter les peupleraies abandonnées.

Le projet concerne les **vallées de la Loire** (de Tours à Angers) **et de l'Indre** (aval de Châteauroux). Concrètement, il prévoit de:

- abonder le financement apporté par les industriels via la charte "Merci le Peuplier" (voir encadré), soit **4,50 €/plant** financés au total,
 - accompagner les propriétaires vers une sylviculture de qualité qui intègre les enjeux biodiversité et paysage⁽²⁾,
 - travailler l'image de la populiculture et sa place dans le territoire pour améliorer son acceptabilité sociale et son intégration dans le paysage.
- Les propriétaires doivent retrouver



Francis Barbotin - CRPF Pays de la Loire © CNPF

L'emballage alimentaire constitue près de la moitié des débouchés du peuplier.

confiance dans cette essence d'avenir. Le renouvellement des peupleraies ne pourra se faire sans dialogue avec les parties prenantes, ni sans l'implication des élus locaux et des populiculteurs.

Xavier PESME
Directeur du CRPF

Contact:

Claire BINNERT (CRPF) au 02 38 53 65 09
ou claire.binnert@crpf.fr

(1)Projet retenu dans le cadre de l'appel à projets du Fonds stratégique forêt-bois.

(2)Travail avec la mission Val de Loire, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine et l'Université de Tours (UMR CITERES Université CNRS).

« Merci le peuplier »
Avec cette charte le propriétaire reçoit **2,50 €/tige replantée** (environ 500 €/ha). Pour en bénéficier il doit signer la charte, vendre ses grumes de peuplier certifiées PEFC à un exploitant signataire de la charte, puis replanter dans les **2 ans** avec des cultivars préconisés pour la région.
Pour en savoir plus :
www.peupliersdefrance.org

OUVERT 365J/AN Y COMPRIS LE 25 DÉCEMBRE ET LE 1^{ER} JANVIER

Visitez l'exposition Les Secrets de Moulinsart

CHÂTEAU DE CHEVERNY
Un Noël Magique

DU 20 NOVEMBRE 2017 AU 14 JANVIER 2018

DÉCORATIONS EXTÉRIEURES GÉANTES, PRÉSENCE DU PÈRE NOËL LES 24 ET 25 DÉCEMBRE DE 14H À 17H

f CHÂTEAU CHAUFFÉ EN HIVER - PARKINGS GRATUITS www.chateau-cheverny.fr